

ÉDUCATION INTERNATIONALE

**COOPERATIVE DE SERVICES DE
DEVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN EDUCATION**

**PLAN STRATEGIQUE
2001-2004**



Table des matières

CONTEXTE ET ENJEUX.....	3
LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....	3
ENVIRONNEMENT INTERNE DE ÉDUCATION INTERNATIONALE	4
LES RESSOURCES.....	4
<i>Les commissions scolaires membres de la Coopérative</i>	<i>4</i>
<i>La Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec</i>	<i>4</i>
<i>La Société GRICS.....</i>	<i>5</i>
<i>La SOFAD.....</i>	<i>5</i>
<i>Le CEMEQ.....</i>	<i>5</i>
L'EXPERTISE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE	5
SON RESEAU DE COMPETENCES	6
ENVIRONNEMENT EXTERNE	7
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA	7
MINISTERE DE L'ÉDUCATION DU QUEBEC (MEQ)	7
MINISTERE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUEBEC.....	8
LE MARCHE PUBLIC ET PRIVE SUR LA SCENE INTERNATIONALE	8
INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT CANADIENNES : (COMMISSIONS SCOLAIRES, CEGEPS, COLLEGES, UNIVERSITES ET ASSOCIATIONS OU REGROUPEMENTS DE CES INSTITUTIONS)	8
ORGANISMES, ENTREPRISES ET CONSULTANTS CANADIENS	9
ORGANISMES, INSTITUTIONS, ENTREPRISES ET CONSULTANTS DE PAYS CONCURRENTIELS	9
ORGANISMES, INSTITUTIONS, ENTREPRISES ET CONSULTANTS LOCAUX	10
POINTS FORTS ET POINTS A RENFORCER	11
POINTS FORTS	11
POINTS A RENFORCER.....	11
LE CAPITAL FINANCIER LIMITE	12
PEU D'EXPERIENCE EN GESTION D'ENTREPRISE PRIVEE.....	12
INTERETS DIVERGENTS DES MEMBRES	12
EXPERIENCES INEGALES.....	12
CIRCULATION DE L'INFORMATION.....	12
ÉTABLIR LA CREDIBILITE DE LA COOPERATIVE COMME ORGANISME DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN EDUCATION	13
PROMOUVOIR AUPRES DES MEMBRES, LA COOPERATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE	13



ACCROITRE LA PRESENCE DES MEMBRES SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX.....	13
ORIENTATION 1 : ÉTABLIR LA CREDIBILITE DE LA COOPERATIVE COMME ORGANISME DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN EDUCATION	16
ORIENTATION 2 : PROMOUVOIR AUPRES DES MEMBRES, LA COOPERATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE.....	17
ORIENTATION 3 : ACCROITRE LA PRESENCE DES MEMBRES SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX	19



INTRODUCTION

CONTEXTE ET ENJEUX

L'éducation pour tous est un besoin et un défi de notre temps. Les gouvernements, les communautés locales et les bailleurs de fonds doivent lui faire face avec force et imagination. Ils sont constamment à la recherche de nouvelles formules pour adapter l'école aux besoins de la société. L'éducation, comme toute autre action durable et vitale pour une communauté, exige un savoir-faire affiné et une grande capacité d'adaptation aux réalités de l'individu et de son milieu.

Afin de bien situer le contexte et les enjeux des différents domaines d'activités visés par *Education internationale*, nous avons étudié le contexte et les enjeux de la coopération et du développement international ainsi que ceux des différentes activités et demandes liées à l'éducation, particulièrement les programmes développés par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Au cours des années 1990, grâce à un demi-siècle d'expérience et de travaux de recherche sur l'efficacité de l'aide au développement, un modèle intégré de développement a commencé à se faire jour. Ce modèle intégré réunit divers éléments communs, notamment un consensus sur les principaux buts de la coopération internationale et les grands principes assurant l'efficacité des programmes et une convergence de vues sur les façons les plus efficaces d'aborder les programmes de développement.

Dans les *Objectifs internationaux de développement*¹ qui constituent l'un des éléments de ce consensus et qui se fondent sur les résultats d'une série de sommets mondiaux tenus dans les années 1990, on peut constater que sur six objectifs, deux sont directement liés à l'éducation :

- assurer une instruction primaire universelle dans tous les pays d'ici à 2015;
- accomplir des progrès tangibles vers l'égalité des sexes par l'élimination des disparités entre les sexes au primaire et au secondaire d'ici 2001.

Dans le même ordre d'idées, le lancement du document portant sur des *Priorités de développement social du Canada : un cadre d'action* constitue un pas important vers une plus grande concentration sectorielle à l'Agence canadienne de développement international. À cette occasion, l'ACDI a signalé son intention d'accroître l'importance du secteur social de base et de mettre en valeur quatre secteurs clés afin de contribuer davantage au bien-être des personnes et d'accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs internationaux de développement. Ces quatre secteurs sont : la santé et la nutrition, l'éducation de base, le VIH/sida et la protection des enfants.

¹ *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*. Document qui a reçu l'appui du G-7, de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et de 77 pays en développement.



Nous retrouvons ces mêmes orientations au niveau de toutes les instances impliquées dans le développement international et nous pouvons constater qu'actuellement, la majorité des investissements des grandes institutions financières internationales et agences de développement sont axés sur des projets en santé et en éducation. Cette mesure est vérifiable par les nombreux projets en développement qu'on retrouve dans les listes des projets de ces institutions.

ENVIRONNEMENT INTERNE DE ÉDUCATION INTERNATIONALE

Les commissions scolaires sont la base du système scolaire au Québec. Placée entre le ministère et l'école, chaque commission scolaire est un organisme décentralisé de l'État, compétent pour assurer les services éducatifs sur leur territoire respectif. Une commission scolaire organise et régit les écoles publiques pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation des adultes, la formation professionnelle, les services aux entreprises pour la formation professionnelle et technique et tous les services complémentaires nécessaires aux besoins et à la qualité de l'enseignement sur un territoire géographique. Les autres organismes membres de *Éducation internationale*, sont des entreprises ou des regroupements ayant développé des expertises dans des créneaux spécialisés répondant aux besoins des commissions scolaires du Québec.

Les ressources

Les commissions scolaires membres de la Coopérative

Les commissions scolaires disposent de professionnelles et professionnels d'encadrement des établissements d'éducation et de formation (gestionnaires, psychologues, pédagogues, planificateurs de l'éducation et de la formation, etc.) et de personnel enseignant ayant une vaste expérience dans la mise en œuvre de nouveaux programmes et dans l'amélioration des programmes et de la qualité de la formation continue de la main-d'œuvre.

Ces professionnelles et professionnels ont acquis une solide expérience dans la restructuration des systèmes d'éducation au Québec, dans la création, l'implantation et le suivi des multiples programmes d'enseignement et dans l'application des nouvelles technologies, et ce, à tous les niveaux du système d'éducation.

Ce faisant, les membres de la Coopérative ont réussi à imprimer un double mouvement à l'école : l'intégration dans la communauté, ce qui permet d'être constamment à l'écoute des besoins de l'éducation, et l'ouverture aux besoins de l'entreprise en formation professionnelle et technique.

La Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec

Il s'agit d'organismes ayant des mandats de représentation, de coordination et d'unification. Ces regroupements contribuent à promouvoir l'éducation et à représenter et défendre les intérêts de leurs membres. Ils constituent une force politique mise au service des membres qu'ils représentent auprès des gouvernements, des autres associations et des agents socio-économiques. Par les services offerts aux membres les deux organismes ont développé des expertises particulières et exportables.



La Société GRICS

La Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaire a été fondée il y a plus de 30 ans, dans le but de répondre aux besoins technologiques des commissions scolaires. Forte de son expérience et s'alliant les compétences de plus de 250 professionnelles et professionnels du milieu des technologies, la Société constitue la plus large concentration, en Amérique du Nord, de développeurs, d'analystes, de spécialistes et de consultants en informatique et en télécommunications dans le domaine de l'éducation.

La SOFAD

La Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) produit du matériel d'apprentissage pour l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la formation continue en milieu de travail. Elle offre ce matériel aux commissions scolaires pour la formation générale et professionnelle des adultes, en établissement ou à distance et, de façon plus générale, à tous les établissements de formation qui souhaitent l'utiliser.

Le CEMEQ

Le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec a été créé en 1993 en concertation avec le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires du Québec. Il a pour mission de concevoir des manuels d'apprentissage qui permettent aux établissements de formation d'appliquer les nouveaux programmes de formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation conçus de façon modulaire par compétences de travail. Il exécute ses mandats pédagogiques selon un modèle d'intervention intégré qui maximise la cohérence conceptuelle des travaux réalisés et garantit la validité des solutions proposées.

L'expertise d'Éducation internationale

Éducation internationale est au service de tous les organismes responsables de l'éducation de base, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle et technique, que ce soient les gouvernements, les institutions nationales, les institutions privées ou les bailleurs de fonds. Elle possède un vaste bassin de professionnelles et professionnels, d'enseignantes et enseignants ayant aussi acquis une expérience internationale au cours des dernières années. Ces experts ont participé activement dans de nombreux pays à plusieurs projets de développement international, entre autres : la restructuration des systèmes d'éducation; l'élaboration et l'implantation de programmes de formation à divers niveaux; l'évaluation de projets; la formation de formatrices et de formateurs et la mise en place de nouvelles technologies.



Son réseau de compétences

- Les commissions scolaires sont responsables de l'éducation publique depuis plus de 150 ans. Elles gèrent plus de 2 300 écoles publiques et plus de 70 centres de formation professionnelle dans 17 secteurs d'activités.
- Les membres de la Coopérative comptent près de 110 000 employés, dont plus de 70 000 font partie du personnel enseignant. En 1999-2000, les dépenses de fonctionnement des commissions scolaires membres de la Coopérative étaient de plus de 6 milliards \$ CA.
- Les commissions scolaires innovent continuellement pour faire de l'école québécoise un lieu de créativité, un outil de développement de son milieu et de la société globale. Elles organisent le perfectionnement du corps enseignant, la révision des programmes, le choix du matériel et l'évaluation pédagogique.
- L'approche globale, flexible, communautaire, interactive et innovatrice est à l'origine des performances du système éducatif et du succès des centres d'éducation des adultes et des services aux entreprises.
- Les services éducatifs aux jeunes rejoignent tous les jeunes jusqu'à 16 ans ou 18 ans tandis que les services aux adultes prolongent cette éducation de base par la formation générale, la formation professionnelle et technique ainsi que par divers programmes d'appoint : alphabétisation, enseignement des langues, etc.
- Les services à l'entreprise peuvent répondre aux besoins précis par des formations sur mesure dans les centres ou en entreprise.



ENVIRONNEMENT EXTERNE

Les deux paliers de gouvernement du Québec et du Canada offrent de nombreux autres services et avantages pour favoriser l'exportation du savoir-faire canadien.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada

En plus de l'implication de l'Agence canadienne de développement international dont la principale mission est de participer au développement international, le gouvernement canadien offre, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, de nombreux avantages et services pour l'exportation canadienne, entre autres :

- soutien et appui des responsables canadiens travaillant à la Banque mondiale et dans plusieurs autres institutions financières internationales;
- soutien des ambassades dans lesquelles on retrouve des responsables ayant une bonne connaissance des projets de développement dans le pays où elles sont situées;
- renseignements fournis à l'occasion de café-rencontres, de séminaires et de colloques sur les activités de développement international.

Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

En 1999, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, M. François Legault a annoncé la création d'un fonds consacré à l'internationalisation de l'éducation québécoise, dont les grands objectifs sont l'ouverture sur le monde, l'acquisition des compétences et des habiletés que suppose le développement international, l'apprentissage des langues modernes et l'exportation du savoir-faire québécois en matière d'éducation.

Le nouveau fonds, d'un budget annuel de 3 M\$, permet de soutenir toute une série d'activités :

- échanges linguistiques et culturels à l'intention d'élèves du primaire, du secondaire et du collégial en vertu d'ententes internationales;
- stages de perfectionnement à l'étranger offerts aux personnes qui enseignent les langues modernes;
- travail à l'étranger pour aider des enseignantes ou des enseignants dans le domaine de l'apprentissage des langues et recevoir au Québec des personnes ayant un profil similaire en vertu d'ententes internationales;
- recrutement d'étudiantes et d'étudiants à l'étranger pour les établissements d'enseignement par une aide à la participation à des salons internationaux;
- exportation du savoir-faire québécois en éducation dans les pays dont les économies sont en émergence.



Ministère des Relations internationales du Québec

Au ministère des Relations internationales du Québec, on a développé des programmes visant à appuyer les organismes de coopération internationale du Québec dans leurs interventions auprès des populations en difficulté. Les interventions doivent viser la réhabilitation des populations en les impliquant dans une démarche de prise en charge des outils nécessaires à la satisfaction de leurs besoins de base, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de l'organisation sociale et communautaire. Les pays visés sont les pays les moins favorisés de la francophonie, de l'Amérique latine et des Antilles. Les projets sollicités sont ceux qui témoignent d'une solidarité avec les populations les plus démunies, qui favorisent leur autonomie et entraînent une amélioration de leurs conditions de vie.

Le marché public et privé sur la scène internationale

Actuellement, compte tenu des orientations des grands bailleurs de fonds internationaux, il nous semble que le marché de l'éducation en développement international est actuellement en croissance, mais près de son point culminant. De nombreux intervenants canadiens se livrent des luttes vigoureuses et investissent de fortes sommes dans le développement de leurs affaires, dans la gestion et dans la structure de leurs organisations.

Le lobbying, les représentations régionales et l'installation de bureaux ou l'organisation de partenariats avec des entreprises locales, dans des pays bien ciblés, permettent aux entreprises d'être constamment à l'affût de l'activité des banques et agences de développement ainsi que des décideurs gouvernementaux de chacun de ces pays. Cette présence offre une excellente connaissance du milieu, des partenaires locaux potentiels, des orientations ministérielles et gouvernementales. Ils acquièrent donc une bonne longueur d'avance dans la course aux contrats.

Parmi les intervenants spécialisés en éducation et en formation œuvrant sur la scène internationale, on retrouve plusieurs types d'organismes, soit des organisations sans but lucratif, des associations ou regroupements, des centres de formation, des universités, des consultants individuels et plusieurs entreprises privées.

La majorité des intervenants ont un champ d'expertises bien ciblé, mais pour être de plus en plus actifs, la formation de partenariats ou de consortiums est essentielle; cela leur permet d'élargir les champs d'expertises.

Institutions d'enseignement canadiennes : (commissions scolaires, cégeps, collèges, universités et associations ou regroupements de ces institutions)

Ce groupe d'acteurs est très dynamique dans plusieurs domaines de la formation générale, professionnelle, technique et universitaire ainsi que dans la gestion scolaire, la formation de formateurs et l'appui institutionnel. Ils ont acquis une expérience internationale considérable. Ils ont de plus tissé des liens avec l'ACDI, les banques de développement et les pays en développement auprès desquels ils jouissent d'une image favorable.



Actuellement, compte tenu de la concentration des efforts des organismes de développement international, ce groupe d'acteurs cherche à pénétrer de plus en plus sérieusement le marché de la formation et de l'appui institutionnel en créant des consortiums ou des partenariats, et ce, pour élargir leurs champs d'action.

Ces institutions agissent régulièrement comme sous-traitants pour d'autres entreprises. Elles disposent de nombreuses professionnelles et professionnels, d'enseignantes et enseignants ou autres, qui ont acquis une solide expérience dans leur milieu. De plus, le personnel est assez disponible. Lorsque ces institutions prêtent leur personnel, elles ont un pouvoir de négociation très limité, elles n'acquièrent aucune expertise pertinente pouvant enrichir leur carnet de projets au niveau international.

Organismes, entreprises et consultants canadiens

CUSO, CECI, OXFAM, Fondation P.G.L. et les communautés religieuses sont des exemples d'organismes non gouvernementaux (ONG) qui œuvrent en éducation depuis de nombreuses années et qui possèdent une vaste expertise et un bon réseau de professionnelles et professionnels. Tecsumt, Sofeg, Sogema, Cide sont quelques-unes des entreprises privées qui possèdent aussi une bonne expertise dans la gestion de projets dans les différents volets de l'éducation. Souvent, ces groupes offrent leurs services dans de multiples domaines : l'ingénierie, la santé, l'environnement, le transport ou l'approvisionnement. Ils disposent aussi de conseillers juridiques, financiers et de spécialistes en affaires internationales pour appuyer leurs démarches et le suivi de leurs projets.

Ces organismes et plusieurs de ces entreprises ont des réseaux et des contacts bien structurés dans plusieurs parties du monde. Ils ont développé et entretiennent des liens avec les institutions financières internationales ainsi que les représentants des agences gouvernementales de développement international.

Organismes, institutions, entreprises et consultants de pays concurrentiels

Sur le marché de la coopération, l'agressivité de la concurrence est généralement proportionnelle au poids politique et financier que les pays exercent sur les institutions financières et les pays concernés. Les pays européens possèdent une excellente connaissance des pays en développement dans le milieu francophone, de leur structure et de leur culture puisque la présence d'Européens remonte au début du colonialisme.

Il est remarquable de constater à quel point la France, entre autres, fait des investissements majeurs en développement international, que ce soit par une aide directe au sein des ministères de l'Éducation des pays francophones en développement, par des programmes d'échanges ou par des stages de fin d'études. De plus, il faut tenir compte que la majorité des pays francophones en développement, ont actuellement un système d'éducation basé sur le système français.



Organismes, institutions, entreprises et consultants locaux

Au niveau local, c'est-à-dire dans les pays bénéficiant de l'aide internationale, on retrouve des entreprises qui possèdent une bonne expertise en matière d'éducation et on prévoit que plus elles en auront les moyens, plus elles pourront satisfaire les besoins locaux. Actuellement, elles enrichissent leur carnet d'expertises en développant des partenariats avec des entreprises étrangères ou en travaillant à des mandats de courte durée qui nécessitent souvent qu'un ou deux experts.



POINTS FORTS ET POINTS A RENFORCER

Points forts

- Administration scolaire :
 - ✦ gestion de réseaux complexes sur de vastes territoires;
 - ✦ implantation et gestion des politiques en matière d'éducation;
 - ✦ restructuration des systèmes d'éducation;
 - ✦ décentralisation de l'administration scolaire;
 - ✦ gestion de parcs immobiliers et des approvisionnements;
 - ✦ gestion du personnel de tout niveau;
 - ✦ développement et gestion des services complémentaires (psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux...);
 - ✦ gestion d'écoles spécialisées (décrocheurs, handicapés, immigrants...);
 - ✦ intégration de la formation au milieu communautaire;
 - ✦ gestion des programmes d'enseignement;
 - ✦ identification des besoins de formation;
 - ✦ élaboration et implantation de programmes de formation aux niveaux primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle;
 - ✦ évaluation de programmes et sanction des études;
 - ✦ participation et mise en œuvre des réformes;
 - ✦ formation de formateurs et mise en place de nouvelles technologies;
 - ✦ élaboration de plans et devis;
 - ✦ construction d'établissements.
- Technologies de pointe :
 - ✦ formation à distance : production du matériel d'apprentissage pour l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la formation continue en milieu de travail;
 - ✦ informatique et télécommunications spécialisées dans le domaine de l'éducation : développeurs, analystes, spécialistes et consultants.
- Services sur mesure :
 - ✦ en entreprise : programmes de formation sur mesure qui s'adaptent aux besoins des entreprises;
 - ✦ à la communauté : de l'alphabétisation à l'insertion sur le marché de l'emploi, en passant par l'apprentissage des métiers, des langues et de la culture.

Points à renforcer

L'administration d'une entreprise œuvrant au niveau de la coopération et du développement international est exigeante. Elle demande une bonne connaissance des divers niveaux d'intervention dans ce domaine et de nombreuses expertises professionnelles spécialisées en affaires internationales (avocats, comptables, lobbyistes).



Le capital financier limité

Le capital est limité particulièrement à cause de la nature des mises de fonds des membres, ce qui limite la marge de manœuvre de départ.

Peu d'expérience en gestion d'entreprise privée

L'administration d'une entreprise œuvrant dans le développement et la coopération internationale est exigeante puisqu'elle doit tenir compte de nombreux facteurs et règles de fonctionnement qui doivent s'adapter à la clientèle visée. Que ce soit au niveau du développement des affaires ou les contrats auprès des bailleurs de fonds ou des représentants des pays visés, les clients et partenaires potentiels ont des règles administratives très variées auxquelles on devra s'adapter rapidement.

Intérêts divergents des membres

Plusieurs raisons ont incité les commissions scolaires et autres organismes à devenir membre de *Éducation internationale* et les attentes diffèrent grandement chez certains membres.

On comprend qu'en ce moment, les membres n'ont pas une vision commune du rôle de la Coopérative. Pour les uns, *Éducation internationale*, devrait être un organisme d'information pour aider les membres à développer et à gérer des projets au niveau international, leur fournir un soutien et de la formation selon leurs besoins. Pour d'autres, le regroupement des membres est un atout majeur qui permet de réunir les meilleures expertises du milieu, dans de multiples champs d'action et ainsi favoriser le potentiel d'une meilleure accessibilité aux activités internationales.

Expériences inégales

Certains membres ont acquis celle de maître d'œuvre d'un projet, d'autres, disposent simplement d'une expérience de sous-traitance ou d'aucune expérience.

Circulation de l'information

Autant il est essentiel que *Éducation internationale* informe ses membres du développement des activités de la Coopérative et de ses besoins, autant il est impératif que chaque membre donne l'information pertinente sur les projets en développement, fournisse les curriculum vitae de leurs experts et le détail des projets internationaux auxquels il participe afin de permettre d'élaborer des banques de données bien étoffées. Ces renseignements permettront de présenter des dossiers solides, couvrant complètement nos champs de compétences, qu'il s'agisse de manifestation d'intérêt, de préqualifications ou de propositions.



ORIENTATIONS

ÉTABLIR LA CREDIBILITE DE LA COOPERATIVE COMME ORGANISME DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN EDUCATION

- mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente;
- faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative.

PROMOUVOIR AUPRES DES MEMBRES, LA COOPERATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE

- faciliter la réalisation de programmes d'échanges d'élèves, de personnel enseignant ou le jumelage d'établissements à des fins pédagogiques;
- promouvoir et faciliter les échanges favorisant l'apprentissage des langues;
- promouvoir le recrutement d'étudiants étrangers pour certaines options professionnelles;
- faciliter la participation des étudiants à la réalisation de projets à caractère humanitaire.

ACCROITRE LA PRESENCE DES MEMBRES SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX

- promouvoir, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes;
- améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets et développer des services pour faciliter leur engagement;
- rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation;
- soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.



PLAN STRATEGIQUE 2001-2004

(*) **Légende** : A : amorce - R : réalisation - É : évaluation - C : consolidation

ORIENTATIONS ET ACTIVITES	STADE DE L'EVOLUTION (*)		
Orientation 1 : Établir la crédibilité de la Coopérative comme organisme de coopération et de développement international en éducation	2001-2002	2002-2003	2003-2004
1.1 Mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente.	R	3	3
1.2 Faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative.	A	3	3
Orientation 2 : Promouvoir auprès des membres, la coopération canadienne et internationale	2001-2002	2002-2003	2003-2004
2.1 Faciliter la réalisation de programmes d'échanges d'élèves, de personnel enseignant ou le jumelage d'établissements à des fins pédagogiques.	----- ▶	3	3
2.2 Promouvoir et faciliter les échanges favorisant l'apprentissage des langues.	----- ▶	3	3
2.3 Promouvoir le recrutement d'étudiants étrangers pour certaines options professionnelles.			3
2.4 Faciliter la participation des élèves à la réalisation de projets à caractère humanitaire.		3	3



Orientation 3 : Accroître la présence des membres sur les marchés internationaux	2001-2002	2002-2003	2003-2004
3.1 Promouvoir, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes.	3	3	3
3.2 Améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets.	3	3	3
3.3 Développer des services pour faciliter les activités des membres en matière de développement international.	----- ▶	3	3
3.4 Favoriser l'intégration des membres qui ont peu ou pas d'expérience en développement international à l'intérieur des équipes de travail sur le développement de projets ou de propositions.	----- ▶	3	3
3.5 Soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.	----- ▶	3	3
3.6 Rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation.	----- ▶	3	3



PLAN D'ACTION 2002-2003

Orientation 1 : Établir la crédibilité de la Coopérative comme organisme de coopération et de développement international en éducation		
Objectifs retenus	Moyens	Suivi
1.1 Mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente.	1.1.1. Mettre sur pied une structure organisationnelle évolutive.	Réalisé
	1.1.2. Établir les politiques et règles de fonctionnement.	Réalisé
	1.1.3. Établir un plan de communication.	En cours
1.2 Faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative	1.2.1 Produire du matériel de promotion et développer un site Internet visant à faciliter les actions des membres aux plans canadien et international.	Réalisé Site WEB - présentation
	1.2.2 Établir et maintenir un réseau de contacts avec les différents acteurs.	En cours
	1.2.3 Assurer la participation de <i>Éducation internationale</i> aux événements pertinents.	En cours
	1.2.4 Utiliser les services offerts par le gouvernement du Québec et les structures fédérales pour favoriser l'expansion économique et culturelle.	



Orientation 2 : Promouvoir auprès des membres, la coopération canadienne et internationale

Objectifs retenus	Moyens	Suivi
2.1 Faciliter la réalisation de programmes d'échanges d'étudiants, du personnel enseignant ou le jumelage d'établissements à des fins pédagogiques.	2.1.1 Procéder par entente avec le ministère de l'Éducation au transfert des responsabilités de ce programme d'activités et en assurer la gestion.	En discussion
	2.1.2 Établir des partenariats avec les provinces, États ou pays déterminés.	Amorcé
	2.1.3 Élaborer un réseau de communication entre les organismes engagés et établir des règles de fonctionnement.	Amorcé
	2.1.4 Faciliter l'organisation des missions à l'étranger et au pays.	En cours
	2.1.5 Rechercher les opportunités de coopération par une collecte d'information pertinente dans les secteurs d'échanges d'étudiants, d'enseignantes et d'enseignants ou dans les activités de jumelage à caractère culturel.	Amorcé



2.2 Promouvoir et faciliter les échanges favorisant l'apprentissage des langues	2.2.1 Procéder par entente avec le ministère de l'Éducation au transfert des responsabilités de ce programme d'activités et en assurer la gestion.	En discussion
	2.2.2 Établir des partenariats avec les provinces, États ou pays déterminés.	Amorcé
	2.2.3 Élaborer un réseau de communication entre les organismes impliqués et établir des règles de fonctionnement.	Amorcé
	2.2.4 Soutenir l'organisation des missions à l'étranger et au pays.	
	2.2.5 Rechercher les opportunités de coopération par une collecte d'information pertinente dans les secteurs d'échanges d'étudiants et d'enseignantes et d'enseignants ou dans les activités de jumelage à caractère linguistique.	Amorcé
	2.2.6 Identifier les différentes sources d'aide financière et préparer les demandes, s'il y a lieu.	Amorcé
	2.2.7 Procéder par entente avec le MEQ au transfert des responsabilités du programme de moniteur de langues et en assurer la gestion.	En discussion



Orientation 3 : Accroître la présence des membres sur les marchés internationaux

Objectifs retenus	Moyens	Résultats attendus
<p>3.1 Promouvoir, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes.</p>	<p>3.1.1 Produire du matériel de promotion et développer un site Internet visant à faciliter les actions des membres aux plans canadien et international.</p> <p>3.1.2 Faire connaître les secteurs d'excellence et les différentes actions des membres.</p> <p>3.1.3 Établir et maintenir un réseau de contacts avec les différents acteurs.</p> <p>3.1.4 Assurer la participation de <i>Éducation internationale</i> aux événements pertinents.</p> <p>3.1.5 Utiliser les services offerts par le gouvernement du Québec et les structures fédérales de l'expansion économique et culturelle.</p>	<p>Réalisé</p> <p>En cours</p> <p>Amorcé</p> <p>En cours</p> <p>Amorcé</p>
<p>3.2 Améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets.</p>	<p>3.2.1 Préparer un plan de formation des ressources internes des membres et voir à sa réalisation.</p> <p>3.2.2 Proposer des règles de conduite visant l'action des membres au plan international.</p>	<p>En cours</p> <p>Réalisé</p>



<p>3.3 Développer des services pour faciliter les activités des membres en matière de développement international.</p>	<p>3.3.1 Fournir des services conseils sur la préparation d'offres de service.</p> <p>3.3.2 Mettre en place des services communs de démarchage et de représentation.</p> <p>3.3.3 Fournir aux membres les informations pertinentes tirées des différents fournisseurs (ACDI, Banque mondiale, gouvernements étrangers...).</p> <p>3.3.4 Identifier les différentes sources d'aide financière et préparer les demandes, s'il y a lieu.</p>	<p>En cours</p> <p>Amorcé</p> <p>En cours</p> <p>Amorcé</p>
<p>3.4 Soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.</p>	<p>3.4.1 Faciliter l'organisation des missions à l'étranger et au pays.</p> <p>3.4.2 Négocier et réaliser des alliances stratégiques.</p> <p>3.4.3 Contracter, au besoin, des projets qui exigent l'intervention d'un organisme national ou de coordination.</p>	



3.5 Rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation.	3.5.1 Procéder à une cueillette pertinente sur les opportunités d'intervention des bailleurs de fonds dans les domaines d'activités, en l'occurrence, la formation.	En cours
	3.5.2 Sensibiliser les bailleurs de fonds pour leur faire connaître les avantages compétitifs de la Coopérative : expertise technique, expérience de gestion, disponibilité des ressources.	Amorcé
	3.5.3 Amorcer une série de démarches personnalisées auprès des décideurs.	En cours
	3.5.4 Réaliser des alliances ponctuelles ou stratégiques, des partenariats ou de la co-entreprise.	En cours



